

**LE CENDRE**

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 10 novembre 2022  
Date et heure de la séance : 16 novembre 2022 à 18 h 30

Nombre de conseillers municipaux : 29  
Nombre de présents : 20  
Absents avec procuration : 4  
Absents : 5

**Présents** : Mme Jacqueline BOLIS - M. Damien BONJEAN - Mme Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOL - Christel MARCHENAY - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine VALLUY.

**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration Mme Karine VALLUY - Mme Aurélie MEJEAN-LAPAIRE procuration à Mme Vanessa PASDELOUP - M. Pierre MESURE procuration à M. Bruno PONTRUCHER - M. Hervé PRONONCE procuration Mme Jacqueline BOLIS.

**Absente** : Mme Nastascia ACCOT - M. Ludovic DEPLAGNE - M. José MAGALHAES - Mme Valérie MONTEIRO - M. Mickaël VAZ LAVRADOR.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine VALLUY.

**Président de séance** : Mme Jacqueline BOLIS

N° 22/11/16/004

**OBJET : Clermont Auvergne Métropole : rapport 2021 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.**

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. PONTRUCHER présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2021 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés assuré par CLERMONT AUVERGNE METROPOLE. Il indique également que la commission « environnement » a, lors de sa séance du 7 novembre 2022, pris connaissance de ce rapport qui sera mis à la disposition du public en mairie pendant un mois.

**Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.**

**PREND ACTE**

**POUR EXTRAIT CONFORME.**



Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,

Jacqueline BOLIS.

1

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 18 NOV. 2022  
Reçu en préfecture le 18 NOV. 2022

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.